



COMMUNE DE TRELEX

PREAVIS MUNICIPAL N° 06/2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément aux dispositions légales

- de la Loi sur les communes (LC) du 28 février 1956, art. 93.a,
- du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom) du 14 décembre 1979, art. 5 à 9,
- du Règlement du Conseil communal de Trélex du 18 août 2014, art. 84,

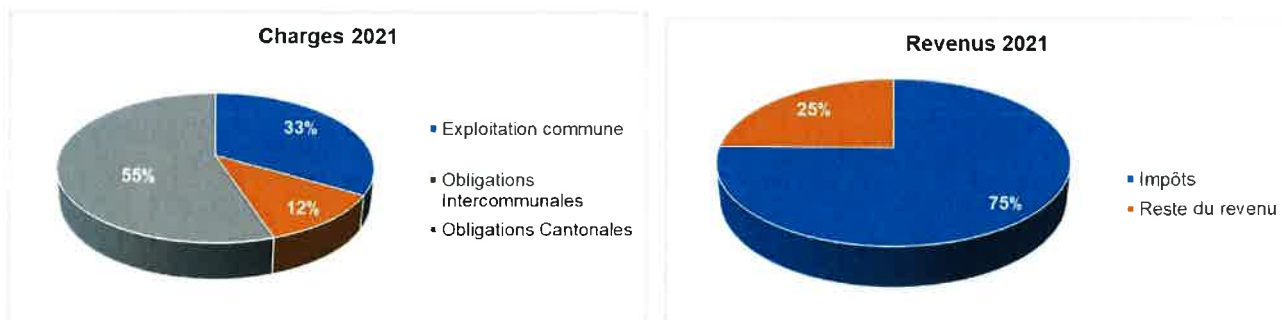
la Municipalité doit soumettre avant le 15 décembre au Conseil communal le budget de l'année suivante pour adoption.

BUDGET 2021

Le budget 2021 présente un excédent de charges de CHF 334'050.- après amortissements et prélèvements sur les fonds de réserve, soit une diminution de charges de CHF 216'839.- par rapport au budget 2020.

Rubrique	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1-Administration Générale	1'075'870	95'850	1'078'880	98'000	928'664	95'611
2-Finances	2'909'087	8'860'893	3'355'851	10'111'446	3'050'322	8'901'764
3-Domains et bâtiments	913'880	1'394'340	922'155	1'598'930	932'455	1'422'912
4-Travaux	1'079'530	435'800	1'042'575	414'700	1'153'827	627'650
5-Instruction publique	874'035	1'000	834'430	0	787'596	1'207
6-Police	432'689	6'260	460'991	5'760	408'026	5'988
7-Sécurité sociales	3'843'102	0	5'084'843	0	3'834'159	9'145
8-Services industriels	460'935	460'935	440'200	440'200	413'765	413'765
Total	11'589'128	11'255'078	13'219'925	12'669'036	11'508'814	11'478'042
Excédent	334'050		550'889		30'772	

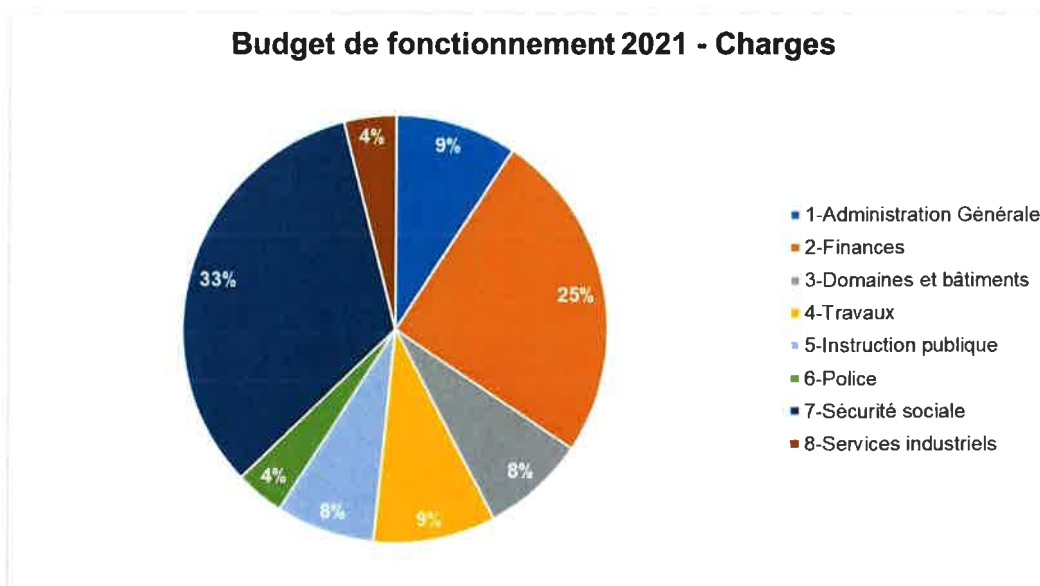
Pour l'exercice 2021, le ratio des charges sous contrôle direct de la Municipalité est d'environ 33%, le solde étant reversé au Canton ou dans le cadre de nos intercommunalités. Les rentrées fiscales quant à elles représentent environ 75% de la totalité de nos revenus.



Le présent budget est basé sur :

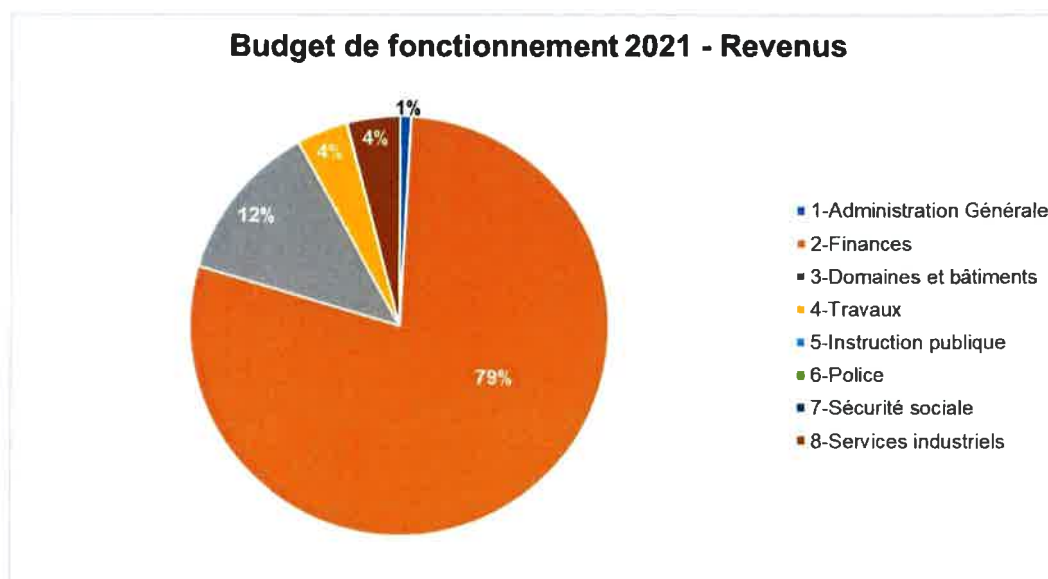
- Le nombre d'habitants au 31 décembre 2019 à 1434,
- Les acomptes péréquatifs 2021 basés sur le rendement d'impôts 2019,
- Les participations intercommunales 2021 validées par leurs conseils respectifs

Budget de fonctionnement 2021



Environ 80% des charges de fonctionnement de CHF 11,6 Mio sont expliquées par :

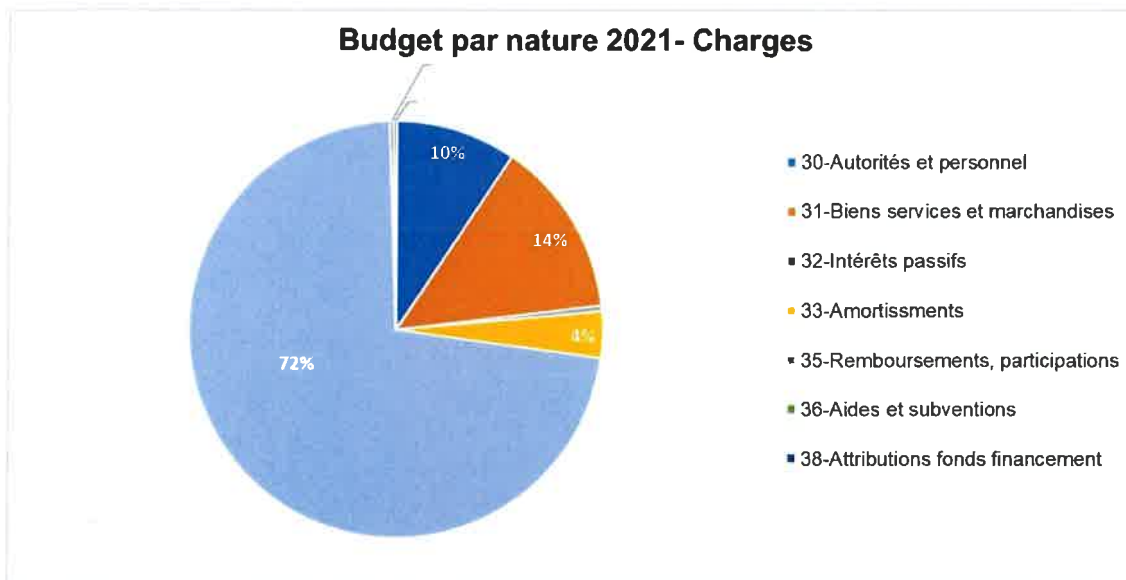
- La facture sociale (rubrique « Sécurité sociale ») de CHF 3,6 Mio
- La péréquation horizontale (rubrique « Finances ») de CHF 2,6 Mio
- L'« Administration Générale » qui englobe le Conseil communal, la Municipalité et l'Administration de CHF 1,0 Mio
- La rubrique des « Travaux » de CHF 1,0 Mio, comptabilise l'entretien des routes et des bâtiments
- L' AISGE (rubrique « Instruction publique ») de CHF 0,9 Mio



Environ 85% des revenus de fonctionnement de CHF 11,3 Mio sont composés :

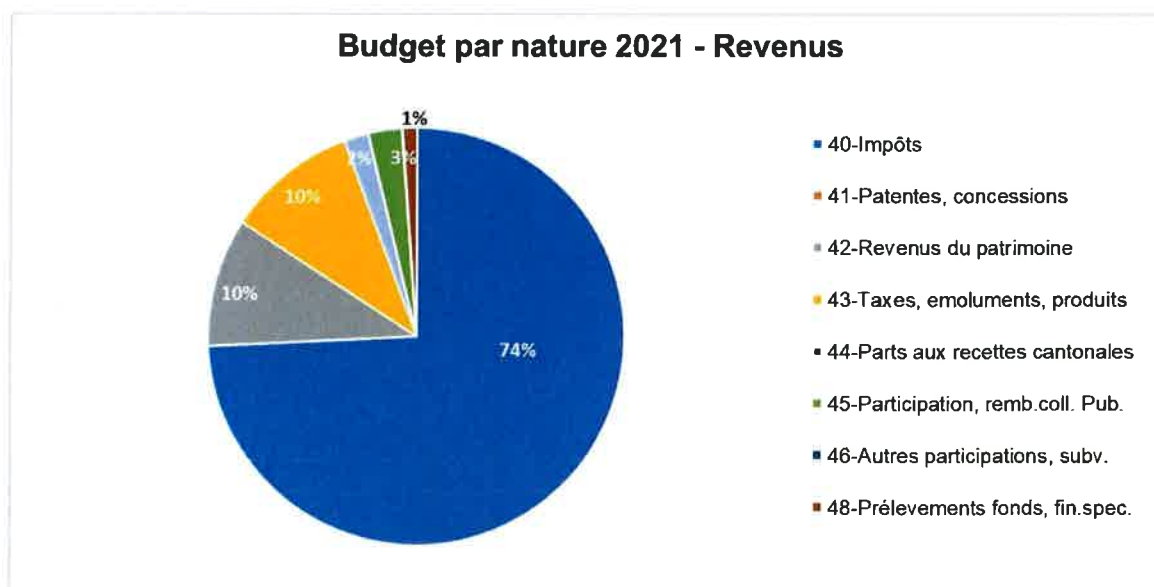
- Des impôts dans la rubrique « Finances » de CHF 8,5 Mio
- Des revenus des bâtiments communaux de CHF 1,0 Mio et de la gravière de CHF 0,3 Mio dans la rubrique « Domains et bâtiments »

Budget par nature 2021



64% des charges par nature de CHF 11,6 Mio sont expliquées par les éléments suivants de la rubrique « Remboursements, participations » :

- La facture sociale de CHF 3,6 Mio
- La péréquation horizontale de CHF 2,6 Mio
- La réforme policière de CHF 0,3 Mio
- L' AISGE de CHF 0,9 Mio



92% des revenus par nature de CHF 11,3 Mio sont composés par :

- Les impôts de CHF 8,2 Mio
- Le revenu du patrimoine de CHF 1,1 Mio
- Les taxes, émoluments et produits de CHF 1,1 Mio

Administration générale

Cette rubrique comprend les dépenses du Conseil communal, de la Municipalité, de l'ensemble du personnel de la commune et de l'administration. Le budget 2021 reste très similaire à celui de 2020.

Finances

Les impôts portés au budget 2021 sont basés sur le réalisé 2019, et qui correspond au calcul des acomptes cantonaux (facture sociale, péréquation horizontale, etc.).

Terrain, forêts, gravières chalet et pâturages

Une baisse d'environ CHF 200'000.- de cette rubrique est principalement expliquée par une diminution de notre projection de la gravière basée sur le revenu réalisé en 2019 et 2020.

Bâtiments communaux

Le budget 2021 est très similaire à celui de 2020, malgré un poste d' « agent d'exploitation » en cours de recrutement. Ce coût supplémentaire est largement compensé par des tâches spécifiques qui ne seront plus données à l'externe comme le lavage des sols ou le lavage des vitres, ainsi qu'une baisse de taux d'activité d'un de nos collaborateurs.

Ce poste supplémentaire sera aussi dédié, en aide ponctuelle, à la voirie (budget poste 430.3900 et poste 3524.3900).

A noter que ce recrutement pourra assurer une pérennité de notre service de conciergerie.

Les revenus de cette rubrique sont en légère diminution par rapport au budget 2020, pour refléter certaines baisses de loyers et la fin de l'amortissement de la Ferme Galé de CHF 54'687.-.

Facture sociale

Les acomptes de la facture sociale basés sur nos impôts 2019 sont en diminution par rapport au budget 2020, eux-mêmes basés sur les impôts 2018.

CONCLUSION

Nous nous efforçons de faire un budget équilibré proche de la réalité et de nos besoins. Cependant, ne sachant pas encore l'impact de notre nouveau système de péréquation cantonal, et en cours d'exploitation de la gravière en forêt, nous restons attentifs à nos finances communales.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Trélex

Vu	le préavis municipal N° 06/2020
Entendu	le rapport de la commission des finances
Considérant que	cet objet a été porté à l'ordre du jour
Décide	d'accepter le budget 2021 tel que proposé

Au nom de la Municipalité
Le Syndic : P. Hofmann
La Secrétaire : L. Suva



The image shows two blue ink signatures. The first signature, on the left, is 'P. Hofmann' and the second, on the right, is 'L. Suva'. Both signatures are written over a circular official seal of the 'Municipalité de Trélex'. The seal features a central coat of arms with a crown on top, surrounded by the text 'MUNICIPALITE DE TRELEX' and a small star on the right side.

Ainsi délibéré et accepté par la Municipalité dans sa séance du 9 novembre pour être soumis à l'approbation du Conseil communal le 11 décembre 2020.

Annexes :

- Budget par ordre administratif
- Tableau comparatif
- Tableau des investissements, pour information